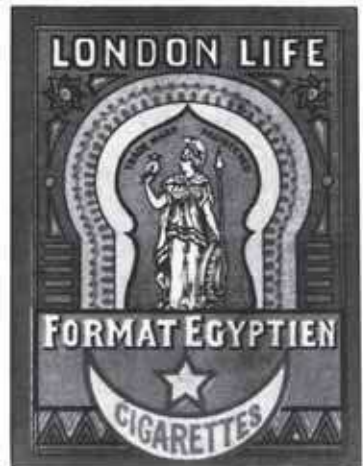




SOMMATION

ALLÔ CONSO

PAR ARENAUD POUN



Arnaud Poun, notre spécialiste en canulars téléphoniques auprès des services consommateurs, s'est mis dans la peau d'un mari (très) jaloux. Il a appelé la société Transparence & visioconférence & vidéosurveillance IP, qui propose un étrange petit équipement... Et c'est une femme à la voix douce qui a décroché lorsqu'il a composé le 09 53 88 53 15.

Retrouvez tous les enregistrements audio d'Arnaud Poun sur > www.le-tigre.net/-Allo-Conso-.html

LA TRANSPARENCE!

VOIX DE FEMME. — *Transparence* bonjour.

ARENAUD POUN — Oui bonjour. Je suis bien à l'entreprise *Transparence*?

F. — Oui, tout à fait.

A.P. — Oui, bonjour madame, je vous appelle parce que je suis allé sur votre site internet, [entreprise-transparence.com]...

F. — Oui...

A.P. — Et je voulais avoir quelques renseignements, parce qu'il y a un produit que vous présentez sur votre site internet qui m'intéresserait, qui s'appelle le *Tracker Traceur GPS GSM*.

F. — Alors, SANAV ou HAICOM?

A.P. — Alors voilà, y a le HAICOM à 195 euros et le SANAV à 300 euros. Et justement, je vous appelais un peu pour voir quel serait l'outil le plus judicieux par rapport à... mon but, c'est-à-dire que le but ça serait... de localiser un peu les trajets de ma femme, en fait.

F. — (*très suave*) Oui...

A.P. — Euh, si j'ai bien compris, on peut recevoir une localisation par SMS, ou alors carrément comme un GPS, suivre un peu la personne qu'on souhaite suivre, en fait, c'est ça?

F. — Oui, tout à fait.

A.P. — Euhm, est-ce que le SANAV c'est le GPS, ça coûte plus cher, et le HAICOM c'est le SMS, enfin, j'ai pensé à ça comme ça bêtement mais c'est peut-être pas complètement ça?

F. — Ben en fait c'est deux marques différentes, donc ça explique un peu la différence de prix, mais il faut savoir que avec le HAICOM vous avez toutes les caractéristiques du SANAV sauf que le SANAV permet en plus d'avoir en fait une fonction, un *tracking* en fait à intervalles réguliers.

A.P. — D'accord.

F. — Voilà, vous programmez toutes les minutes, toutes les heures... Ce que n'a pas le HAICOM. C'est la seule différence entre les deux.

A.P. — D'accord, c'est-à-dire que avec le SANAV, ça peut être minute par minute de savoir où se déplace la personne...

F. — Voilà, tout à fait. Vous êtes pas obligé de rappeler à chaque fois le traceur, en fait vous le programmez, c'est lui qui vous envoie un SMS toutes les minutes, toutes les heures...

A.P. — D'accord, SMS qui montre un peu le trajet de la personne, quoi?

F. — Un SMS qui vous envoie la longitude et la latitude.

A.P. — La longitude et la latitude?

F. — Voilà. Après, à vous de retranscrire sur un site internet comme Google Maps la longitude et la latitude.

A.P. — D'accord. Parce que voilà, moi, c'est vrai que sans vouloir cliquer ma femme, je me demande un petit peu par moments ce qu'elle fabrique, je vais pas vous raconter ma vie, c'est pas l'objet, mais effectivement ça me permettrait quand même de pouvoir vérifier, vous l'avez compris, si elle me trompe ou pas. Parce qu'elle me parle souvent de ses rendez-vous chez son psychanalyste, et ces rendez-vous sont un peu irréguliers dans la semaine, je me demande même finalement si y a dans cet immeuble, là où elle va, une plaque de psychanalyste. Donc comme je sais pas du tout où habite son psychanalyste, le SANAV ou le HAICOM me

permettrait donc de savoir parfaitement le mardi à dix-huit heures par exemple, jour de sa séance de psychanalyse, si elle est bien dans un immeuble où y a un psychanalyste, ou pas.

F. — *(de plus en plus suave)* Oui, ben ça...

A.P. — Ça, vous me le confirmez...

F. — Oui oui tout à fait, bon là je vous conseille de prendre le HAICOM si vous avez pas besoin d'intervalles réguliers, euh, juste une fois de temps en temps... autant utiliser le HAICOM. [...]

A.P. — Il faut pas lui mettre un bracelet électronique? Parce que je veux bien fliquer un peu ma femme mais je veux pas non plus que ça soit, vous voyez, un sortant de prison qu'aurait le droit à un peu de latitude mais pas trop.

F. — Non non, du tout. C'est pas un bracelet électronique, en fait c'est un petit boîtier, ça ressemble à un téléphone portable...

A.P. — Ouais.

F. — Donc vous le... par exemple là, vous pouvez le mettre dans son véhicule, et y faut y intégrer à l'avance, comme un téléphone portable, une carte Sim.

A.P. — D'accord.

F. — Donc, carte Sim prépayée ou carte Sim avec abonnement... Ça dépend de ce que vous allez en faire. Si vous avez une carte Sim prépayée avec 100 ou 200 SMS, c'est largement suffisant.

A.P. — Donc en fait, faut nécessairement que ça soit, comme le principe du GPS, faut nécessairement que ça soit dans la voiture en fait... que ça s'installe, le boîtier dont vous parlez?

F. — Non. Vous pouvez le mettre dans un sac à main.

A.P. — Ah ben voilà... Ça, ce serait mieux. Mais alors il faut que le boîtier soit suffisamment petit pour que ça n'alerte pas, qu'elle se dise pas: *tiens mais qu'est-ce que c'est que ce boîtier?*, quoi.

F. — Ben...

A.P. — On est un peu dans l'espionnage, quand même, c'est un peu...

F. — Ben normalement en fait, vous devez préciser à la personne qu'elle va être tracée, hein.

A.P. — Ah bon?!

F. — Oui, la loi vous oblige à lui indiquer qu'elle va être tracée. Généralement, ces produits-là sont utilisés par les sociétés de transport.

A.P. — Bah, euh, sociétés de transport... mais sur votre site internet, il y a quand même un moment de... c'est ça qui me fait dire que c'était pour le grand public... vous écrivez donc à propos de ce *Tracker Traceur*, ouais: «*Vous avez rêvé de savoir où est votre collègue, votre proche, votre ami, votre enfant, votre véhicule, vos colis.*» Donc y a un peu de tout. Y a à la fois vos colis, vos véhicules — on imagine que c'est pour des boîtes, et en même temps: votre collègue, votre proche et votre ami?!

F. — Ben votre collègue, c'est pour le travail, votre proche, c'est avec son autorisation, hein!

A.P. — Ouais, éventuellement un vieux monsieur qu'aurait Alzheimer pour savoir où il est, quoi...

F. — Oui, tout à fait, voilà.

A.P. — Alors, peut-être que moi je suis peut-être un peu trop pervers. C'est pas pour moi cet outil?

F. — Ben, moi je vous donne... Si votre femme veut vous poursuivre ensuite parce que vous l'avez tracée, elle a tout à fait le droit de le faire. Vous gagnerez jamais dans un procès, vous, avec ça, c'est certain.

A.P. — C'est certain. Bon. OK. Par contre, là je peux lui dire: «*Bon ben voilà je préfère pour notre couple de la transparence, je suis allé en Entreprise Transparence, ils m'ont proposé tel truc*», enfin, je peux essayer de dealer ça avec elle...

F. — Bah non, ben après, ça, c'est votre vie privée. Nous on rentre pas dans ces détails. Moi je vous indique simplement que au procès, elle porte plainte parce que vous l'avez tracée: vous perdez c'est certain.

A.P. — C'est certain. Est-ce que vous, vous avez connu un peu des particuliers qui faisaient comme moi, là... un peu, sans être jaloux, une fois de plus, je suis pas là pour fliquer ma femme, c'est pas du tout le propos, mais euh...

F. — Non mais...

A.P. — On vit tous avec les nouvelles technologies, y a des gens qui se font avoir avec...

F. — Excusez-moi, s'il vous plaît. *(Elle pose le combiné et ne revient plus.)*

